



Jean-Philippe Rochat, président démissionnaire du comité Sion 2026, présentait la candidature en juin dernier.

Keystone/Jean-Christophe Bott

Du flou et de la détermination

Avant le message du conseil fédéral en mai, les dossiers touristiques de Sion 2026 ne semblent pas clairs à l'interne. Mais parallèlement les hôteliers valaisans se mobilisent.

ALEXANDRE CALDARA

Selon plusieurs personnes interrogées, il règne en sorte de flou sur les sujets touristiques liés à la candidature Sion 2026, à quelques semaines des échéances du message du Conseil fédéral et avant les débats parlementaires de l'automne. Jean-Pierre Strelbel, ancien président de l'Office du tourisme vaudois et spécialiste du sport international chargé du dossier «héritage», indique n'avoir plus de nouvelles de l'organisation depuis le départ, début décembre du président Jean-Pierre Rochat, après celui de Christian Constantin fin septembre. Jean-Pierre Rochat a démissionné, à la suite de l'affaire qui impliquait l'étude de son cabinet d'avocats figurant dans une liste des Panama Papers mise en ligne en mai 2016. Le Zurichois Jürg Stahl, élu UDC au Conseil national et président de Swiss Olympic, a pris sa succession. «Le souci du détail a été un peu mis de côté au profit des grands dossiers politiques», estime Jean-Pierre Strelbel. Il considère que tous les membres du groupe de travail de tourisme se retrouvent dans la même situation, dont Claude Petitpierre, ancien directeur de Lausanne Tourisme et rédacteur de la note hébergement qui dans sa conclusion considérait: «Plusieurs mois seront nécessaires pour informer et convaincre les profes-

sionnels du secteur de l'hébergement qu'il est très important d'être des parties prenantes de la candidature.» Sur ces questions Jean-Pierre Strelbel nous renvoie au conseiller national Hans Stöckli, vice-président, qui a repris en main ce dossier, dont il s'occupait déjà au début de la candidature. Contacté à plusieurs reprises, nous n'avons pas pu joindre ce dernier.

«Un catalyseur sur un sujet, tel la symbiose ville - montagne»

Pourtant la majorité, des directeurs d'office du tourisme et la Fédération suisse du tourisme continuent à porter clairement la candidature de Sion 2026 et semblent convaincus de son apport. A l'instar d'Andreas Banholzer, directeur de l'OTV, qui siègeait aussi dans la commission «héritage»: «Il s'agit d'une excellente opportunité touristique, notamment parce que la capacité hôtelière est existante. A titre personnel, je pense que cela peut fonctionner comme un catalyseur sur des sujets comme le modèle d'affaires en milieu alpin ou la symbiose entre la ville et la montagne.» L'association hôtelière du Valais lors de son dernier comité vient même de décider de soutenir officiellement la candidature de Sion 2026 à une majorité de 14 personnes sur 15 présentes. Patrick Bérod, son di-

recteur, explique qu'il s'agit d'un soutien avec des exigences: «Nous voulons des jeux durables et écologiques, avec une limite sur investissements. Une catastrophe comme Sotchi n'est plus envisageable.»

La FST exprime les atouts de la Suisse: «Située au cœur des Alpes, et véritable berceau du tourisme hivernal, elle doit à nouveau être perçue comme une pionnière.» Professeur à l'Institut de hautes études en administration publique, à Lausanne, spécialiste du mouvement olympique, Jean-Loup Chappelet nuance: «Nous ne sommes pas le seul pays touristique au cœur des Alpes. Nous devons sans cesse rappeler le rôle de pionnier, j'étais récemment à Pékin où des représentants de Slovaquie et de Finlande revendiquaient aussi ce rôle.»

Les hôteliers s'engageront jusqu'au vote valaisan du 10 juin dans différentes campagnes. Patrick Bérod estime que le moment peut être plus propice encore qu'en 2006 puisque les candidats ne se bousculent pas au portillon pour 2026. Jean-Loup Chappelet pense que dans leur message auprès des parlementaires, les initiateurs de Sion 2026 devraient mettre l'accent sur l'avant et l'après. «La phase préparatoire peut être très importante pour l'économie de la région. Tout

comme l'avènement d'une génération olympique qui a été mobilisée comme volontaires autour des Jeux et qui développe des compétences qui peuvent ensuite être réutilisées.» Patrick Bérod aussi insiste sur la phase préparatoire: «Une autre des exigences consiste dans la mise en place, avec d'autres hébergeurs traditionnels, d'une plateforme de réservation digitale, dédiée à la candidature, où toutes les personnes liées au dossier pourront réserver leur séjour ainsi que les billets de train, ainsi que des informations. Une

Les différentes étapes d'un long processus national et international

Processus national de candidature. Mai 2018: adoption du message par le Conseil fédéral. Automne/Hiver 2018: débats parlementaires.

Processus de la candidature du CIO. Octobre 2017 - octobre 2018, «Phase de dialogue» du CIO. 31 mars 2018, date limite pour déclarer son intérêt au CIO de participer à cette première phase du processus de candidature - pas d'engagement à déposer un dossier. Octobre 2018 - septembre 2019, «Phase de candidature» du CIO. Octobre

plateforme qui pourrait perdurer après l'événement.»

Christophe Clivaz, opposé à cette candidature, s'exprime en tant que professeur en tourisme de l'Institut de géographie et de durabilité de l'Université de Lausanne: «On parle pour le moment assez peu de ce sujet dans le canton, on peine à faire corps derrière ce projet d'ampleur nationale. Peut-être qu'on l'évoque dans quelques stations comme Crans-Montana, la vallée de Conches, Champéry, Thyon et Veysonnaz qui pourraient être directement concernées par des sites. Mais à Verbier ou à Zermatt cela ne me semble pas être considéré comme une priorité.» Jean-Loup Chappelet, tient à prévenir les milieux

«Nous voulons des jeux durables et écologiques. Sotchi n'est plus envisageable.»

Patrick Bérod
Dir. association hôtelière du Valais

touristiques que tout cela n'ira pas de soi: «Le message du Conseil fédéral au Parlement va clairement dans ce sens. Il correspondait un temps à l'opinion publique, aujourd'hui cela semble moins évident. Une littérature entière nuance ces bénéfices ou les met en cause.» Pour le professeur cela n'est possible que par un effort particulier des prestataires: «Des campagnes de publicité qui mettent en valeur l'événement et de vastes rénovations d'hôtels qui nécessitent de gros investissements privés.» Il cite l'exemple d'Hakuba, au Japon qui accueillait les épreuves de neige des Jeux de Nagano en 1998, et qui avait consenti à de gros investissements sur ses pistes et dans les rénovations d'hôtels: «Pendant les Jeux l'occupation a été garantie, mais ensuite les marchés japonais et Coréens ne réussissaient pas à matérialiser un succès.» Au sujet de l'effort des milieux touristiques Patrick Bérod renvoie au fonds cantonal pour le tourisme doté de 100 000 millions, qui pourrait pour l'organisation des jeux passer à 300 000 millions.

Le dossier reste épineux et promet de nombreux soubresauts.

2018; confirmation des villes retenues pour la phase de candidature; 11 janvier 2019, remise du dossier de candidature et de leurs principales garanties. 12 avril 2019, remise des dernières garanties. Septembre 2019: annonce de l'élection de la ville hôte 2026 à Milan.

Votes communaux et cantonaux. 8 juin la commune de Kandersteg où pourrait se tenir des épreuves de saut à ski votera. 10 juin vote valaisan, d'ici un crédit d'engagement sera soumis au Grand Conseil. aca